

SYNDICAT MIXTE POUR LE SCOTERS

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU 22.10.2009 À 16 HEURES À VENDENHEIM (AUDITORIUM DE L'ESPACE CULTUREL)

Convocation du 13.10 2009

Délibération n°157 du Comité syndical

Membres en exercice : 50 titulaires
50 suppléants

Membres présents : 21 titulaires
6 suppléants

8. Approbation du procès-verbal du 19 juin 2009

Après lecture faite,

*Le Comité syndical,
après en avoir délibéré,
à l'unanimité*

Approuve le procès-verbal du Comité syndical du 19.06.2009.

Certifié exécutoire compte tenu de :
La transmission à la Préfecture le
La publication le
Strasbourg, le

Le Président
Jacques BIGOT